

CONSEIL D'ECOLE

Mardi 18 NOVEMBRE 2025

I. Les membres du conseil

a) Les représentants de parents d'élèves élus

Mme BOAILLON Mélanie, M. CHAPRON Cédric, Mr COUPRY Jean-Noël, Mme FORGET Elodie, Mme HERSENT-CHEVAIS Mélanie, Mme JOINT Natacha, M. LHUISSIER Yoann, Mme OUVRIER Blandine, M. ROGER Jérôme.

b) Les représentants des mairies et du SIVOS :

Mme LELIEVRE : présidente du SIVOS,
M. GOYER : maire de Oisseau-le-Petit,
M. FRIMONT : maire de Fyé,
M. VIEILLEPEAU : maire de Béthon et vice-président du SIVOS,
Mme THOMAS : adjointe au maire de Bérus
Mme BELLESORT : maire de Chérisay

c) L'équipe enseignante :

Fyé : Mme VIGNERON (directrice de l'école de Fyé), Mme LAMBERT, Mme ROULAND, Mme GUIBERT, Mme LEROY.
Oisneau-Le-Petit : Mme LAIGNEAU (directrice de l'école de Oisneau-le-Petit), M. VILLAIN, Mme CIVEL, Mme PUJOL.

d) Autres personnels de l'école :

ATSEM : Mme DOUDIEUX,
RASED : Mme VRAC.

e) Les personnes excusées :

Inspection de l'Education Nationale : Mme. Gaël LE MOULLAC
Mairies : M. EVETTE, maire de Bérus
Parents d'élèves : M. LEPINAY Damien, Mme. MEE Edith, Mme LE BORGNE Mélanie
Enseignants : Mme HOUIS—CASATI, Mr GASSE, M. POUPOT
Atsem : Mme GODARD, Mme LHUISSIER et Mme MORANCAIS.

II. Ordre du jour

- o Elections des représentants de parents d'élèves
- o Changements dans l'équipe et effectifs
- o RASED
- o Règlements
- o Dispositif pHARé
- o Evaluation d'école
- o Sécurité des écoles
- o Point sur les comptes (OCCE et SIVOS)
- o Investissements et travaux
- o Point sur les projets

III. Elections des représentants des parents d'élèves

Suite aux élections des parents délégués qui ont eu lieu le 10/10/2025

Participation à Oisseau-Le-Petit : 24,52 %

Participation à Fyé : 46,86%

Concernant les chiffres pour Oisneau-le-Petit assez faibles cette année, il est possible que cela vienne des doublons de fratries entre les 2 écoles qui n'ont pas été retiré sur Oisneau-le-Petit cette année.

Parents d'élèves élus :

Titulaires : Mme BOAILLON Mélanie ; M. COUPRY Jean-Noël ; Mme FORGET Elodie ; Mme HERSENT-CHEVAIS Mélanie ; Mme LE BORGNE Mélanie ; M. LEPINAY Damien ; Mme. MEE Edith ; Mme OUVRIER Blandine ; M. ROGER Jérôme.

Suppléants : Mme JOINT Natacha ; M. LHUISSIER Yoann ; M. CHAPRON Cédric.

IV. Changements dans l'équipe et effectifs

Enseignants

Fyé :

PS-MS : Aurélie VIGNERON Aurélie (75%) et directrice de Fyé

CE2 : Anaëlle LAMBERT

CE2-CM1 : Lysa ROULAND (87,5 %) et Julien GASSE (12,5%)

CM1-CM2 : Manon GUIBERT

CM1-CM2 : Elodie LEROY (67 %) et Jocelyn POUPOT (33 %)

Oisneau-Le-Petit :

PS-GS : Annabelle LAIGNEAU (75%) et directrice de Oisneau-le-Petit

MS-GS : Jean-Luc VILLAIN (75%) et Laure PUJOL (25%)

CP : Noémie CIVEL

CE1 : Laure PUJOL (50%) et Mélanie HOUIS—CASATI (50%)

Les ATSEM de l'école

Josiane DOUDIEUX et Magalie MORANCAIS à Fyé, Jennifer LHUISSIER et Chloé GODARD à Oisneau.

Les AESH de l'école

Jessica DUGARDIN et Floriane CUVELIER-PERONNE.

Effectifs et répartitions des élèves dans les 9 classes :

	OISSEAU-LE-PETIT				FYÉ				
	PS-GS	MS-GS	CP	CE1	TPS-PS-MS	CE2	CE2-CM1	CM1-CM2	CM1-CM2
TPS					1 en janvier				
PS	14				13				
MS		16			11				
GS	10	9							
CP			23						
CE1				19					
CE2						23	8		
CM1							14	8	7
CM2								15	16
Total par classe	24	25	23	19	24 (25 en janvier)	23	22	23	23
Total par site	91				115, bientôt 116.				
Total RPI	206, bientôt 207								

V. RASED

Le Rased intervient à l'école afin d'aider certains élèves de l'école et leur aide est un gros atout pour nos élèves.
Le RASED est composé :

- d'une enseignante spécialisée chargée de l'aide à dominante relationnelle : Mme Aurore LAUNAY,
- d'une enseignante spécialisée chargée de l'aide à dominante pédagogique : Mme Laurence VRAC,
- d'une psychologue scolaire : Mme Genesis HERNANDEZ.

Le RASED est complet cette année sur la circonscription, il est composé de 9 personnes, dont 3 qui interviennent sur les écoles de Fyé et Oiseau-le-Petit. Le réseau d'aide peut être sollicité par les enseignants mais également par les parents. Une plaquette avec toutes les coordonnées du RASED et les explications des différentes aides peut être diffusée.

Pour travailler sur le climat scolaire, Mme Vrac intervient dans la classe de Manon Guibert en CM1-CM2, deux fois par semaine sur des séances de 45 minutes. Le support de travail est le jeu des trois figures. Les objectifs sont de parler des images qui peuvent les perturber, se mettre dans la peau des personnages pour travailler sur l'empathie (victime, agresseur et témoin).

La classe de Manon Guibert a été choisie par envie de l'enseignante.

Le RASED fonctionne sans aucune subvention, Mme Vrac a lu un courrier aux membres de ce conseil d'école comme dans les autres conseils d'écoles des écoles du secteur. Il y a deux enseignantes spécialisées qui prennent en charge 924 élèves dans le secteur d'Arçonnay dont fait partie le RPI de Oiseau-le-Petit et de Fyé, ainsi qu'une psychologue scolaire. Actuellement, le RASED dispose d'un budget de 100 euros par an, alloué par l'école de Champfleur.

Les élus sont favorables à l'idée d'aider financièrement le RASED. Il en sera question lors du prochain vote de budget au sein de chaque mairie et/ou SIVOS. Les élus sont étonnés que l'Education Nationale n'ait pas les moyens de financer ce RASED (structure indispensable). Il est précisé que le RASED a besoin de tests psychométriques pour réaliser les bilans des élèves notamment lors des demandes EGPA (valeur de 1500 euros). Mme Bellesort exprime son inquiétude cependant, si à l'avenir les secteurs du RASED étaient modifiés.

VI. Règlement intérieur de l'école

- Le règlement intérieur a été mis à jour pour correspondre aux nouveaux horaires d'APC.

Ci-dessous le passage modifié :

« - à l'école de Oiseau Le Petit, de 8 H 35 à 9 H 05 les lundis et jeudis (ou les mardis pour la classe de MS/GS à partir de février)

- à l'école de Fyé, les mardis ou jeudis selon les classes, de 8 H 20 à 8 H 50 le matin, de 16h30 à 17h l'après-midi. »

- Les numéros de téléphone portable et mails de direction ont été mis à jour, du fait des 2 directions jusqu'à la fin de l'année scolaire :

- Ecole de Fyé : Téléphone fixe : 02.33.26.98.65

Direction : 06.79.14.41.94

Courriel : ce.0720409d@ac-nantes.fr

- Ecole de Oiseau-le-Petit : Téléphone fixe : 02.33.26.92.34 (qui ne fonctionne pas en ce moment)

Direction/école du bas : 06.02.20.36.66

Ecole du haut : 07.45.85.88.59

Courriel : ce.0721278y@ac-nantes.fr

- L'interdiction du fumer dans les écoles a également été étendue aux abords de l'école, suite à la nouvelle loi applicable depuis juillet 2025.

Ci-dessous le passage modifié :

« L'interdiction de fumer dans les lieux affectés à un usage collectif s'applique dans tous les lieux fermés et couverts accueillant du public. Elle s'applique également dans les moyens de transport collectif, et en ce qui concerne les écoles, dans les lieux non couverts fréquentés par les élèves pendant la durée de cette fréquentation, **ainsi qu'aux abords immédiats des établissements scolaires.** »

- Concernant **l'interdiction d'utilisation d'appareils connectés à l'école**, il a été précisé que cela s'appliquait en dehors de PAI spécifiques.

Ci-dessous le passage modifié :

« L'utilisation du téléphone portable ou autre appareil connecté est strictement interdite dans l'enceinte de l'école (**en dehors de PAI spécifiques**). »

- Concernant le **stationnement rue Charles Perrault à Fyé**, voici le passage modifié :

« Pour l'école de FYÉ, il est interdit de se garer Grande Rue. Le stationnement Rue Charles Perrault doit respecter le marquage au sol, afin de ne pas bloquer la circulation et ne pas gêner les riverains. Les parents doivent donc stationner sur les parkings situés plus loin. »

Concernant ce stationnement rue Charles Perrault, une habitante de la rue est régulièrement bloquée pour aller au travail, cela est arrivé 4 fois depuis le début de l'année scolaire. Il y a un grand parking à la mairie pour stationner. Si la situation ne s'améliore pas, la mairie appliquera des sanctions.

Le règlement intérieur est adopté à l'unanimité par le conseil d'école.

Le règlement modifié sera transmis aux familles pour signature.

VII. Protocole Phare

L'école est engagée dans le programme Phare. Les parents en ont été informés par une information en début d'année dans le cahier de liaison de leur enfant. Dans ce cadre, l'école peut organiser des rencontres avec les élèves concernés par la situation. Durant les entretiens individuels ou collectifs réalisés à l'école, les élèves sont amenés à proposer des solutions et deviennent, ainsi, acteurs de la résolution du problème. Les parents sont informés de l'évolution de la situation. En outre, pour les situations le nécessitant, l'Inspecteur de l'Education Nationale peut mobiliser l'équipe ressource de circonscription.

Depuis 2023, tous les élèves à partir du CE2 doivent remplir un questionnaire afin de faciliter la détection de situations de harcèlement au sein de l'école, la prévention de ces phénomènes entre les élèves et de mobiliser l'ensemble de la communauté éducative dans la lutte contre le harcèlement. Ce questionnaire a été réalisé le vendredi 14/11.

VIII. Evaluation d'école

Cette année, notre école est évaluée. Ce dispositif est déployé dans toutes les écoles de l'académie.

Il s'agit d'un état des lieux des points forts et des points à améliorer.

L'équipe enseignante va se réunir plusieurs fois pour élaborer et remplir des documents, faire une autoévaluation à rendre le 5 février 2026.

Il y aura également une évaluation externe, le vendredi 6 mars 2026, l'Inspectrice rencontrera les deux directrices, les élus, les ATSEM, le personnel périscolaire (garderie et cantine).

L'inspectrice de l'Éducation Nationale, Madame Magali PICHON de la circonscription de La Ferté-Bernard ainsi que Madame Marie-Adeline MOITIE, conseillère pédagogique, sont missionnées pour cette évaluation d'école. Les parents d'élèves et les élèves (cycles 2 et 3) auront un questionnaire à remplir et à retourner.

Il y aura une restitution le mardi 28 avril 2026, de 17h à 18h, à Oisseau-le-Petit.

Nous en profitons pour demander à la municipalité de Oisneau si la salle des fêtes est disponible.

IX. Sécurité et PPMS

Le premier exercice incendie aura lieu le jeudi 20 novembre 2025 matin à Oisneau, et le vendredi 21 novembre matin à Fyé. Il y aura deux autres exercices incendie dans l'année, puisque nous devons en effectuer trois par année scolaire.

Les PPMS « risques majeurs » et « intrusion, attentat » :

Il s'agit de mettre en place des procédures pour que les adultes et les élèves de l'école aient les bons réflexes en cas d'intrusion dans l'école de personnes malveillantes ou d'accidents majeurs d'origine naturelle ou technologique.

Un premier exercice de type « intrusion » aura lieu en décembre à Oisneau, et le vendredi 5 décembre 2025 après-midi à Fyé. Les parents seront informés par un mot dans le cahier de liaison.

X. Les projets pédagogiques pour l'année 2025-2026

Thème de l'année : l'imaginaire

- **Piscine** (à Alencéa, Alençon)

- Les GS de Oisneau et les CM2 de Fyé : du 08/12 au 23/01, les mardis et les vendredis matin.
- Les CP et les CE1 de Oisneau : du 26/01 au 13/03, les lundis et les jeudis matin.

- **Mômo Festival**

- Spectacle « Ride » pour les 4 classes de Oisneau, le lundi 24 novembre après-midi. Il n'y aura pas de sieste ce jour-là.
- Spectacle « Cases » pour les CE2 et CE2/CM1 le 18/11 après-midi.
- Spectacle « Colère monstre » pour les PS-MS de Fyé, le vendredi 21/11 après-midi. Il n'y aura pas de sieste ce jour-là.
- Spectacle « Tempête dans un verre d'eau » pour les 2 classes de CM1/CM2 le 11/12 après-midi.

- **Festival du livre**

Cette vente de livres permet d'enrichir les bibliothèques des écoles. L'action se déroulera sur deux semaines : du 01/12 au 12/12 à Fyé et du 04/05 au 22/05 à Oisneau-Le-Petit.

- **Ecole et cinéma :**

Toutes les classes participent cette année à Maternelle et Cinéma / Ecole et cinéma, avec trois séances. Il s'agit pour les enfants de pouvoir découvrir des œuvres cinématographiques adaptées à leur âge gratuitement. En effet, l'entrée au cinéma est intégralement prise en charge par les coopératives scolaires des écoles (2,50 €), le transport est pris en charge par la Communauté de Communes Haute Sarthe Alpes Mancelles.

Voici les prochaines dates :

- Le vendredi 28/11 matin pour les trois classes de maternelle
- Le vendredi 28/11 après-midi pour les CP, CE1, CE2 et CE2/CM1
- Le lundi 08/12 après-midi pour les 2 classes de CM1/CM2

- **Intervenants en musique (Nadine Aurégan) :**

Les classes de la GS eu CM2 bénéficient d'une intervenante en musique cette année : Nadine Auregan. Elle intervient dans les classes un mardi sur 2, le matin à Fyé et l'après-midi à Oisneau-le-Petit.

- **Olympiades : date fixée prochainement**

- **Sortie ENS :**

La classe de CE2/CM1 bénéficiera d'interventions de la LPO (ligue de protection des oiseaux). Il y aura des interventions en classe et une sortie au lac d'or à Saint-Ouen de Mimbré.

- **Chaque enseignant informera les familles des éventuelles autres sorties en temps voulu**

- **Les Incorruptibles** : les 3 classes maternelles participent au prix des Incorruptibles. Les classes reçoivent une sélection de livres par niveau puis votent pour leur livre préféré jusqu'en mai, participant ainsi au prix littéraire jeunesse national.

XI. Les comptes (OCCE et SIVOS)

L'ensemble de l'équipe remercie le SIVOS et les mairies pour leurs investissements dans l'école. Le budget alloué par le SIVOS est de 666 € / classe et par année civile, soit 6000 € par an auxquels s'ajoutent 100 € / classe en subvention coopérative scolaire.

- **Coopérative scolaire de Oisneau-le-Petit**

Solde au 8 novembre 2025 : 1069,52 euros.

- **Coopérative scolaire de Fyé**

Fyé :

Solde au 01/07/2025 : 2500€

Solde au 18/11/2025 : 2 258.46€

Dépenses depuis le début de l'année scolaire :

	recettes	dépenses
Achat matériel classe		100.14€
Abonnement rallye-lecture		52.80€
Participation (chèques) pour ateliers cuisine en maternelle	64.00€	
Assurance et cotisations		298.40€

XII. Investissements et travaux

- **Sur le site de Oisseau-le-Petit**

L'équipe remercie la mairie pour les travaux effectués cet été : les peintures des classes et du bureau de direction et de la logistique déployée pour vider les classes le premier WE des vacances scolaires d'été et remettre les meubles avant la rentrée scolaire.

Merci aussi pour l'enlèvement de meubles inutiles dans la salle de motricité.

La salle de sieste a elle aussi été désencombrée et le passage entre les lits est maintenant réalisable facilement.

Merci aux employés municipaux pour leur aide et leur rapidité dès qu'il y a un besoin.

- **Sur le site de Fyé**

L'équipe enseignante remercie la mairie pour le déplacement d'un des carrés potagers et pour avoir retournée la terre, pour l'installation de 2 bancs sous le préau, et pour les divers petits travaux dans les classes cet été.

XIII. Questions des parents d'élèves

1/ Qu'en est-il des fientes de pigeons sous le préau de l'école de Fyé ?

Des pigeons y sont toujours vus, une solution est-elle prévue pour que les enfants ne jouent plus dans les fientes ?

Il y a déjà des pics actuellement, la mairie envisage de mettre un filet. Les enfants ne jouent pas dans les fientes, les employés municipaux nettoient régulièrement, quelqu'un passe presque tous les matins.

2/ Point sur le remplacement de Mme Houïs--Casati, quelle solution est retenue ?

Mme Laure Pujol reste tous les jeudis et les vendredis sur la classe, elle sera la référente stable pour les CE1. Actuellement, Cécile Gros fait le remplacement jusqu'au 25 novembre. Ce sera ensuite Ophélie Barillet jusqu'aux vacances scolaires de décembre (3 semaines). Après les vacances scolaires, il n'y a rien de prévu pour l'instant puisque l'arrêt s'arrête début janvier. Le service de remplacement connaît la situation de l'école de Oisseau.

3/ Les menus de cantine peuvent-ils être allégés tout en restant variés. Par exemple, mois d'octobre/novembre "velouté aux champignons/ salade chou rouge/ épinards chèvre/ salsifis/ choucroute" ?

L'objectif est de faire découvrir des goûts aux enfants, notamment au travers de la semaine du goût avec la journée sur l'Alsace avec la choucroute. Une flamenkuche était proposée également.

Il y a également des journées végétariennes (une fois par semaine, loi récente). Les cuisinières se donnent un maximum et réfléchissent au mieux.

4/ Il y a-t-il une surveillance des toilettes des classes du haut à Oisneau-le-Petit ?

Il y a une régulation de la part des enseignants : il y a un système de pinces à linge pour qu'il n'y ait que 3 filles et 3 garçons à la fois. Le même système est mis en place à Fyé. L'équipe de Oisneau envisage un changement de système de surveillance pour les 3 classes du haut : avoir deux enseignants sur la cour et un enseignant dans le bâtiment pour surveiller les toilettes et s'occuper des blessés.

5/ Y a-t-il une surveillance au moment de la récréation des classes du haut de Oisseau-le-Petit ? Car il y a des bobos, et les enfants reviennent tout boueux des pieds aux hanches (jeux de se jeter au sol). Dès qu'il fait mauvais temps, l'accès à l'herbe est interdit. Un point a été fait dans chaque classe sur le jeu de se rouler dans la boue, qui se faisait depuis la rentrée de la Toussaint.

XIII Dates des prochains conseils d'école

Dates des prochains conseils d'école

- Jeudi 19 mars à 18h30, salle polyvalente de Fyé.
- Mardi 30 juin à 18h30, salle des fêtes de Oisseau-le-Petit

Fin du conseil d'école : 20h18